

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Cote : SC 21433

Cabinet du préfet : Correspondance avec la Kreiskommandantur à Meaux (1942)

Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1942 rapportant la découverte de tract s'opposant au travail en Allemagne

POLICE D'ÉTAT  
DE SEINE-&MARNE

ÉTAT FRANÇAIS

LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE  
CHEF DES SERVICES

CHELLES, le 1<sup>er</sup> MAI 1942

N° 1122

Le Commissaire Divisionnaire, Chef des Services  
à  
Monsieur le Sous-Préfet de MEAUX.

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joints,  
3 exemplaires de chacun des tracts communistes intitulés :

- 1°) APPEL A LA CLASSE OUVRIERE DE FRANCE
- 2°) LA VIE OUVRIERE - MARS 1942
- 3°) LA MERE SAUVAGE - EXTRAITS
- 4°) CHEMINOTS DE FRANCE-VENGEONS PIERRE SEMARD
- 5°) APPEL AU PEUPLE FRANÇAIS
- 6°) L'HUMANITE - FEVRIER 1942
- 7°) L'HUMANITE - MARS 1942
- 8°) L'HUMANITE - 1er MAI 1942
- 9°) PETAIN TEL QU'IL EST
- 10°) NON ! ...NON ! ... ET NON ! LES OUVRIERS  
FRANÇAIS N'IRONT PAS EN ALLEMAGNE .

Ces tracts, déposés en paquets, ont été  
découverts aux carrefours des avenues de l'Ourcq et Eugène Varlin  
à VILLEPARISIS, ce 1er MAI, au matin .  
Ils ont été ramassés de suite par du personnel  
du commissariat de VILLEPARISIS .

Les recherches effectuées ainsi que la fouille  
de nombreuses personnes, n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'iden-  
tifier le ou les auteurs de cette distribution.

Cinq exemplaires de chacun des tracts ci-dessus  
énumérés sont adressés à M. le Préfet de Seine-&Marne (Cabinet)  
et un certain nombre à la Kreiskommandantur de MEAUX .

Le Commissaire Divisionnaire  
Chef des Services

*M. Vigneron*

# Non !... Non !... et Non ! Les ouvriers Français n'iront pas en Allemagne

Ils refuseront d'aller travailler pour l'ennemi et d'aider les boches à rétablir la situation difficile de leur main-d'œuvre

Nous publions ci-dessous la traduction d'une circulaire allemande sur les moyens à employer pour contraindre les ouvriers français à aller travailler en Allemagne.

Elle montre d'abord que, malgré les pressions des occupants et des traîtres, les Français résistent avec succès à la déportation.

Comme on pourra s'en rendre compte à la lecture du document, les soudards prussiens, mécontents de cette résistance, préconisent l'emploi de méthodes dignes de négriers pour parvenir à leurs fins. Ils comptent sans l'esprit de lutte et d'indépendance qui anime les ouvriers de France. Ils en seront pour leurs frais.

Pour nous, Français, la circulaire fait un aveu précieux. Elle souligne « la situation difficile de la main-d'œuvre en Allemagne ». Il appert donc clairement que l'Armée Rouge inflige des pertes terribles à l'armée hitlérienne. Et pour compenser ces pertes, les brigands fascistes ont dû prélever dans leurs usines tous les hommes qui étaient susceptibles de porter une arme.

Les ouvriers français s'en réjouissent. Ils refuseront avec la plus grande énergie de combler les vides existants dans les usines hitlériennes.

CIRCULAIRE (traduit de l'allemand)

## ENGAGEMENT DES TRAVAILLEURS

Toutes les mesures que la Rüstungsinspektion (Ministère de la guerre) a suggéré pour renforcer les engagements de travailleurs français pour l'Allemagne, n'ont pas encore troué l'attention nécessaire des fonctionnaires compétents, malgré l'urgence de cette question. Aussi bien cette difficulté que les difficultés faites du côté français doivent être surmontées. Les commissaires et chargés industriels devront donc se consacrer de toutes leurs forces à cette question urgente devant toutes autres, c'est-à-dire au transfert des ouvriers en Allemagne. Les quatre points de vue sont à considérer :

a) Le temps de travail devra être augmenté jusqu'au temps limite possible, afin de libérer des réserves — et ceci dans n'importe quelles conditions —. L'attitude négative — compréhensible d'ailleurs — des chefs d'atelier français, ainsi que d'autres difficultés, devront être « nettoyées ».

b) Le pourcentage d'ouvriers spécialisés étant partout trop élevé par rapport aux ouvriers non-spécialistes et aux manœuvres doit être rapidement diminué,

afin de libérer des forces de travail. Cette libération doit être rendue possible par le réapprentissage des ouvriers et par l'emploi de femmes.

c) En liaison avec les bureaux d'engagement, les commissaires et chargés industriels doivent s'occuper systématiquement et intensivement des demandeurs de travail. Les documentations d'adresses existantes déjà, ainsi que les adresses qui devront être procurées, devront être examinées par des hommes de confiance, au point de vue de la volonté d'émigration des demandeurs. Les demandeurs devront être influencés dans ce sens. Étant donné la situation difficile de la main-d'œuvre dans notre patrie, chaque cas particulier est important et devra être déclaré à la Rüstungsinspektion.

d) Tout particulièrement souhaitable est le transfert de toute une partie du personnel ouvrier d'une usine, dans la même usine allemande ou dans la même ville. Les grandes réserves de travail qui, justement à Paris existent encore, peuvent et doivent être mobilisées d'après le point de vue cité plus haut. Un ordre exprès du O.K.W. (Oberkommando der Wehrmacht) ordonne que toutes difficultés et oppositions devront, par tous les moyens disponibles, être surmontées. Les commissaires et chargés industriels devront employer leur influence personnelle d'une manière intense.

## Refusez de servir l'ennemi

Cette circulaire dévoile les faiblesses et les besoins des occupants. Elle dicte par là même leur devoir aux ouvriers français.

**PAS UN SEUL OUVRIER NE DOIT SE LAISSER DEPORTER EN ALLEMAGNE.** Aller travailler en Allemagne, c'est servir l'ennemi, c'est trahir la France.

Les boches exigent que le nombre d'heures de travail soit augmenté. Refusez catégoriquement et partout de faire des heures supplémentaires. Arrangez-vous, au contraire, pour que les usines travaillant pour l'occupant soient réduites à l'inactivité.

Si les Allemands et leurs valets veulent emmener les ouvriers de force, il faut refuser et organiser la résistance par tous les moyens.

S'ils veulent contraindre certains ouvriers d'une entreprise à partir, tous leurs camarades doivent se dresser comme un seul homme pour les défendre. Organiser la grève, occuper les usines, opposer la force à la force. Dès qu'un incident de ce genre se produit dans une usine, il faut prévenir les ouvriers des entreprises voisines dont l'intérêt et le devoir sont de se joindre au mouvement.

Ne laissez enlever aucun de vos camarades. Devant la résistance ouvrière, les boches ont l'habitude d'opérer en détail. Ils viendront un jour dans une usine enlever quelques ouvriers. Si leurs camarades laissent faire, pensant ainsi échapper eux-mêmes à la déportation, le lendemain ce sera leur tour.

Si les boches viennent chercher les ouvriers chez eux, il faut immédiatement prévenir les voisins, les habitants du quartier. Il appartient à la population tout entière de prendre la défense des ouvriers menacés et de chasser par la force les agents de la Gestapo ou les policiers qui voudraient emmener des ouvriers de force.

Les boches nous montrent leur point faible. Ils ont besoin que les usines et les ouvriers français travaillent pour eux.

Plus que jamais, notre mot d'ordre doit être :

**PAS UN HOMME, PAS UNE HEURE DE TRAVAIL POUR LES BANDITS FASCISTES.** Il vaut mieux détruire les machines que de les voir servir à nos bourreaux.